Quand les Roms laissent à Argenteuil 8 000 tonnes de déchets à évacuer, facture de 900 000 euros…

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 1 février 2021

Photo d'illustration ou réalité ? Réponse à la question posée au Parisien, photo du site le 25 novembre.

Quand les Roms nous gratifient généreusement de l'enrichissement qu'ils nous procurent avec l'aide de quelques voyous opportunistes….

Grosse déconvenue pour la ville d'Argenteuil suite à un campement Rom.
Mais pas que !!! De bons citoyens ont participé à la surprise !!!

Argenteuil : une facture de 900 000 euros

pour enlever 8 000 t de déchets.

Mauvaise surprise pour la ville. L'enlèvement des ordures et gravats retrouvés après le départ des Roms va coûter 900 000 €, soit deux fois plus que le montant prévu initialement*.
** : parce que la commune avait déjà prévu de faire payer à ses concitoyens 400 000€ !*
Si les Argenteuillais sont d'accord et ont voté pour (66% d'abstention), plus de 8€ par habitant, en gros un peu plus de 20€ par foyer…

Par Thibault Chaffotte – Le 31 janvier 2021

C'est une dépense dont la mairie d'Argenteuil se serait bien passée. L'enlèvement des déchets trouvés après le départ des Roms qui s'étaient installés sur un terrain rue des Grands-Saules devrait coûter environ 900 000 euros, contre 400 000 € estimés initialement. Cette colline de détritus et gravats représente un volume de 8 000 t.

« Le nettoyage a commencé le 20 décembre », précise Xavier Péricat (LR), premier adjoint au maire. Devant l'ampleur de cette accumulation, la municipalité avait étudié la possibilité de procéder à un enlèvement par voie fluviale. Elle a finalement choisi de le faire avec des camions. À raison d'une vingtaine de chargements par jour, l'ensemble des déchets devrait avoir été enlevé au bout de deux mois, soit fin février.
==> très productifs les roms, en guère plus d'un an ! Et l'écologie dans tout çà ? Eux, rien à cirer !

Les Roms avaient quitté les lieux en novembre

Les familles roms qui occupaient ce terrain depuis l'automne 2019 seraient parties en novembre dernier, à la suite d'un quiproquo. Leur éviction, qui avait fait l'objet d'un arrêté en octobre, avait été suspendue pendant le confinement. Les

quelque cent personnes*, qui habitaient là auraient quitté les lieux d'elles-mêmes, le jour de l'intervention des services municipaux pour condamner l'entrée de la rue des Grand-Saules, afin d'empêcher les camionnettes d'y accéder pour déverser leurs déchets. Cette opération aurait été mal interprétée par les Roms.

**** : environ 80 tonnes par personne !!! Et dire que l'on nous culpabilise pour 516 kg/hab. en moyenne !***

Majoritairement des déchets industriels trouvés sur place

Tout porte à croire que pendant plusieurs mois, ce terrain a été exploité comme une décharge illégale. « Des entreprises peu scrupuleuses sont venues décharger à cet endroit*, estime Xavier Péricat. Tout ça reste assez confus. » Une partie des déchets vient aussi des activités de ramassage de métaux et autres objets de récupération par les Roms, mais elle représente une minorité. « On est sur des déchets industriels pour une large part », souligne Xavier Péricat. Malgré le coût supplémentaire que cela représente, la ville s'est attachée à effectuer un tri entre les objets ferreux et les autres.

**** : des gens « honnêtes » en ont aussi profité, PARDON aux Roms !***

Pour tenter de limiter l’impact de cette dépense sur les finances de la commune, **la municipalité est en train de voir si elle peut obtenir des aides***. Une fois le site nettoyé, la ville va pouvoir y réaliser son projet d’aménagement des berges. Le calendrier de ce projet n’est toutefois pas encore connu.

* ***: de toute façon, qui paie ?***

De toute façon, encore, le laxisme en la matière de campement illicite produit ses effets, déjà que le licite n’est pas sans problème !